



## Analyse des engagements climat des banques et investisseurs de mai 2020

Le 20 mai 2020 – Reclaim Finance et Les Amis de la Terre France

---

À l’occasion de leurs assemblées générales annuelles, les banques et investisseurs français ont acté en mai 2020 de nouveaux engagements climat, portant sur leur sortie du charbon, ainsi que de premières mesures de restriction de leurs soutiens aux pétrole et gaz de schiste. C’est le cas à des degrés variables de BNP Paribas<sup>1</sup>, Crédit Agricole<sup>2</sup>, Rothschild & Co<sup>3</sup>, Natixis<sup>4</sup> et SCOR. Société Générale n’a pour sa part pris aucun nouvel engagement précis sur ces sujets, les repoussant à plus tard dans l’année<sup>5</sup>.

Ces annonces interviennent à quelques semaines de l’échéance de mi-2020 fixée par le gouvernement et les organisations professionnelles de la Place de Paris pour que l’ensemble des acteurs financiers français se soient dotés de stratégies de sortie du charbon. Elles interviennent également alors que Les Amis de la Terre France et Reclaim Finance ont épinglé dans un nouveau rapport les banques et investisseurs français pour leur surexposition aux pétrole et gaz de schiste<sup>6</sup>.

Nous passons ces engagements au crible<sup>7</sup>.

### I. Charbon

#### A. BNP Paribas rate sa sortie du charbon

- **BNP Paribas** s’engage à réduire à nulle son exposition au secteur de la production d’électricité à partir de charbon d’ici 2030 pour les pays de l’UE et l’OCDE et d’ici 2040 dans le monde.
- BNP Paribas s’engage à ne plus financer les entreprises qui développent de nouvelles centrales à charbon.
- BNP Paribas n’acceptera pas de nouveaux clients faisant plus de 25% des revenus de la production d’électricité à partir de charbon.

---

<sup>1</sup> [Réponses de BNP Paribas aux questions des Amis de la Terre France et de Reclaim Finance.](#)  
[Annonces charbon de BNP Paribas.](#)

<sup>2</sup> [Réponses de Crédit Agricole aux questions des Amis de la Terre France et de Reclaim Finance.](#)

<sup>3</sup> [Réponses de Rothschild & Co aux questions des Amis de la Terre France et de Reclaim Finance.](#)  
[Politique sectorielle charbon de Rothschild & Co.](#)

<sup>4</sup> [Réponses de Natixis aux questions des Amis de la Terre France et de Reclaim Finance.](#)  
[Annonces charbon et pétrole et gaz de schiste de Natixis](#)

<sup>5</sup> [Réponses de Société Générale aux questions des Amis de la Terre France et de Reclaim Finance.](#)

<sup>6</sup> Rapport de mai 2020 [La Place financière de Paris au fond du puits.](#)

<sup>7</sup> Une analyse des politiques charbon de tous les acteurs financiers français est disponible sur le [Coal Policy Tool de Reclaim Finance.](#)

- BNP Paribas ne gardera en portefeuille que “des entreprises qui sont inscrites dans une trajectoire de sortie du charbon compatible avec les objectifs de l’Accord de Paris, ou que le groupe estime susceptibles de s’aligner dans les années qui viennent”.

⇒ Les engagements de BNP Paribas ne couvrent que le secteur de la production d’électricité. Le secteur minier ou les entreprises actives dans le développement de nouvelles infrastructures ne sont pas couverts.

⇒ BNP Paribas adopte un critère d’exclusion fondé sur la part du charbon dans les activités d’une entreprise. Mais non seulement celui-ci n’est pas fondé sur la bonne métrique, mais il ne s’applique qu’aux nouveaux clients. Pour avoir un impact, ce critère devrait être appliqué à tous les clients de la banque et seules les entreprises s’engageant publiquement à passer sous le seuil en un an, ou à publier un plan de sortie du charbon aligné avec l’Accord de Paris devraient pouvoir prétendre à une exception.

⇒ Rien ne permet de garantir quelles entreprises pourront toujours bénéficier des soutiens de la banque. BNP Paribas doit aussi conditionner ses soutiens aux entreprises non couvertes par les mesures d’exclusion, comme Engie, à leur adoption d’ici 2021 d’un plan de fermeture de leurs actifs dans le charbon.

## **B. Natixis a (quasi) réussi sa sortie du charbon**

- **Natixis** adopte un calendrier de sortie du charbon d’ici 2030 pour les pays de l’UE et l’OCDE et d’ici 2040 dans le monde.
- La banque exclut toutes les entreprises prévoyant encore de se développer dans la production de charbon et la production d’électricité à partir de charbon.

⇒ Natixis va beaucoup plus loin que BNP Paribas et Société Générale, et leur montre la voie à suivre.

⇒ La banque prend un engagement de sortie du secteur du charbon qui comprend à la fois le secteur minier et celui de la production d’électricité, ce que BNP Paribas ne fait pas, et qui couvre tous les services financiers de sa branche de financement et d’investissement, ce que Société Générale ne fait pas.

⇒ Elle avait déjà exclu fermement toutes les entreprises exposées à plus de 25% au charbon, un critère ferme qui manque à BNP Paribas et Société Générale.

⇒ Afin de rejoindre le rang des acteurs ayant une stratégie de sortie du charbon compatible avec les objectifs de l’Accord de Paris – comme Crédit Agricole, Crédit Mutuel ou AXA – elle doit cependant inscrire dans sa politique sectorielle à venir le conditionnement de ses soutiens aux entreprises restantes en portefeuille à leur adoption d’ici 2021 d’un plan de fermeture de leurs actifs charbon.

## **C. Rothschild & Co publie sa première politique sur le charbon**

- **Rothschild & Co** s’est doté de sa première politique sur le charbon. Sont désormais exclues de tout nouvel investissement les entreprises qui développent de nouvelles mines de charbon thermique ou centrales à charbon ; qui tirent plus de 30% du chiffre d’affaires des activités liées au charbon thermique ; ou dont plus de 30% du mix énergétique (par MWh généré) repose sur le charbon ; dont la production annuelle de charbon thermique dépasse 20 MT par an ou dont les capacités installées fonctionnant au charbon sont supérieures à 10 GW.

- Rothschild & co a pris l'engagement de ne pas fournir de services de mandat de conseil pour des nouveaux projets charbon.

⇒ Si les critères retenus sont relativement bons, la politique ne couvre qu'une partie des actifs sous gestion et ne constitue qu'un engagement à ne plus investir, et non un désinvestissement.

⇒ La banque mentionne les dates de sortie du charbon de 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE et de 2040 ailleurs mais n'a pas été en mesure de confirmer s'il s'agissait d'un engagement propre à sortir du charbon d'ici là.

⇒ La politique de la banque affirme que Rothschild & Co conditionnera à terme ses soutiens aux entreprises avec une stratégie de sortie du charbon, mais la banque n'a pas été en mesure de confirmer si cet engagement portait sur toutes les entreprises en portefeuille ou uniquement sur les entreprises dépassant les seuils ci-dessus, et les éléments minimums à trouver dans une stratégie de sortie.

⇒ La banque ne s'est pas engagée à arrêter ses mandats de conseil pour l'achat et la vente d'actifs charbon, activité dans laquelle elle est très active.

⇒ La politique de Rothschild & Co n'apparaît pas encore pleinement définie, mais il est évident que son efficacité est conditionnée à une révision de son périmètre d'application.

#### **D. Société Générale repousse à nouveau le sujet à plus tard**

- **Société Générale** a précisé que sa politique charbon thermique sera mise à jour en 2020 pour clarifier certaines modalités d'atteinte de son engagement à réduire progressivement à zéro son exposition au secteur du charbon thermique d'ici 2030 dans les pays de l'UE et l'OCDE et d'ici 2040 dans le reste du monde, annoncé l'année dernière.

⇒ Société Générale semble oublier l'échéance de mi-2020 à laquelle les acteurs financiers français sont attendus sur leurs stratégies de sortie du secteur du charbon. Il serait d'autant plus malvenu que Société Générale soit aux abonnés absents que son directeur général Frédéric Oudéa préside la Fédération Bancaire Française, l'une des organisations à l'origine de l'appel du 2 juillet 2019.

⇒ Elle doit dans ces délais combler les profondes lacunes de sa politique charbon de juillet 2019 et s'aligner sur les meilleures pratiques, ce qui doit impérativement passer par une exclusion ferme de toutes les entreprises se développant dans le secteur.

#### **E. SCOR : l'investisseur sort du charbon quand le réassureur y reste enlisé**

- SCOR a annoncé fin mai son engagement à ne plus investir dans aucune entreprise développant de nouveaux projets charbon, sur l'ensemble de la chaîne de valeur, ou tirant plus de 10% de ses revenus ou de sa production d'électricité à partir de charbon. SCOR s'engage également à réduire à zéro l'exposition de son portefeuille d'investissement au charbon d'ici 2030 dans les pays de l'UE et de l'OCDE et d'ici 2040 ailleurs.

⇒ SCOR devient le 6ème investisseur français à adopter une politique de sortie du secteur du charbon, couplant un engagement à sortir du charbon suivant des dates alignés avec une trajectoire 1,5°C et une exclusion de l'ensemble des entreprises qui prévoient de nouveaux projets de mines, centrales ou infrastructures charbon.

=> Mais SCOR se garde d'appliquer la même thérapie à ses services en assurance et réassurance, le coeur de métier du groupe. Pour rappel, SCOR n'a arrêté que la souscription de projets en ligne directe (assurance facultative) et peut toujours, contrairement au plus gros réassureur au monde Swiss Re, réassurer des entreprises actives dans le secteur du charbon, voire signer des traités de réassurance avec des assureurs qui, comme l'assureur PZU, assurent eux toujours de nouveaux projets charbon.

=> Si SCOR est un petit investisseur, il est le 4ème plus gros réassureur au monde et joue donc un rôle critique dans l'expansion du charbon. Ses doubles standards sont explicables d'un point de vue business mais injustifiables et impardonnables d'un point de vue climatique tant on sait le rôle clé joué par l'assurance dans l'expansion des énergies fossiles. Le réassureur n'en est pas à son coup d'essai puisque sa politique sur les sables bitumineux annoncée l'année dernière n'est également appliquée qu'à ses investissements<sup>8</sup>.

## II. Pétrole et gaz de schiste

### A. Crédit Agricole et Natixis font un premier pas, mais reste englués dans le secteur

- **Crédit Agricole** a annoncé qu'elle réduirait à zéro d'ici 2022 son exposition aux "producteurs indépendants et spécialisés sur le pétrole et le gaz de schiste".

⇒ Si ce terme reste à préciser, en prenant en compte des seules entreprises spécialisées dans la production de pétrole et gaz de schiste, la banque ne capture pas du tout la totalité de la production actuelle et future. Elle fait notamment l'impasse sur les majors pétrolières et gazières, qui figurent parmi les entreprises projetant la plus forte expansion dans ce secteur – Shell, ExxonMobil et Chevron sont ainsi dans le top 5 des entreprises prévoyant d'ici 2050 d'extraire le plus d'hydrocarbures de schiste depuis de nouveaux puits<sup>9</sup>. Elle se satisfait donc d'abandonner les entreprises mises au bord de la faillite par le krach pétrolier.

⇒ Contrairement aux engagements de BNP Paribas et Crédit Mutuel, Crédit Agricole ignore le reste de la chaîne de valeur de cette industrie, quand l'expansion du secteur est rendue possible par une myriade de nouveaux projets de transport de pétrole et gaz de schiste, qu'il finance parfois même directement – cela a été le cas dans les dernières années pour le gazoduc Permian Highway Pipeline, et pour les terminaux de gaz liquéfié Corpus Christi LNG, Cove Point LNG, Freeport LNG et Sabine Pass LNG.

⇒ Pour avoir un impact sur le climat, Crédit Agricole doit exclure toutes les entreprises qui ont au moins 15% de leurs réserves dans les pétrole et gaz de schiste, et suspendre tout nouveau service financier en l'absence d'un engagement à ne plus développer de nouveaux projets dans ce secteur, dont les pipelines et terminaux de GNL.

- **Natixis** s'engage à ne plus financer les projets d'exploration et de production de pétrole et gaz de schiste, ainsi que les entreprises dont l'activité repose à plus de 25% sur l'exploration et la production de pétrole et gaz de schiste.

---

<sup>8</sup> [https://www.scor.com/sites/default/files/scors\\_sustainable\\_investing\\_policy.pdf](https://www.scor.com/sites/default/files/scors_sustainable_investing_policy.pdf)

<sup>9</sup> Selon les données de Rystad d'octobre 2019.

⇒ Si la manière dont l'exposition des entreprises au secteur sera calculée reste à préciser, il est déjà certain que les mesures annoncées par Natixis ne permettent pas d'acter sa sortie du secteur, comme la banque le prétend dans le titre de son communiqué de presse.

⇒ Les mêmes limites décrites pour Crédit Agricole s'appliquent pour Natixis, en ce qui concerne les majors et les projets de transport de pétrole et gaz de schiste – Natixis a participé au financement des mêmes terminaux d'exportation de GNL, avec en plus Calcasieu Pass LNG.

⇒ Concernant les services financiers aux entreprises, seule la banque de financement et d'investissement semble concernée. Les filiales de gestion d'actifs ne le sont pas. Or si Natixis est le 4<sup>ème</sup> groupe français à financer le plus les gaz et pétrole de schiste, c'est de très loin le 1<sup>er</sup> investisseur français, avec 4,4 milliards de dollars d'investissements détenus dans les 75 entreprises qui prévoient la plus forte production dans le secteur d'ici 2050.

## **B. Société Générale reste dans le déni**

- **Société Générale** n'a pas annoncé de mesures de restriction de ses soutiens aux pétrole et gaz de schiste. Elle a au contraire réaffirmé son engagement dans le développement du gaz de schiste, le présentant comme une solution pour la transition énergétique.
- Société Générale a par ailleurs précisé qu'elle communiquera en 2020 une trajectoire de réduction de l'impact à long terme de ses portefeuilles crédit d'activités liées à l'énergie, dont les secteurs pétrole et gaz, sans en donner les contours.

⇒ Quand désormais BNP Paribas, Crédit Mutuel, Crédit Agricole et Natixis reconnaissent les impacts des pétrole et gaz de schiste et ont des engagements même limités sur le secteur, Société Générale suit l'évolution inverse et le justifie par de soi-disant bénéfices climatiques, contredits par la science comme par ses concurrentes.

⇒ Elle reste en ce moment même conseiller financier sur trois projets d'exportation de gaz de schiste prévus aux Etats-Unis et au Canada, mis en difficulté par la crise : Goldboro LNG, Driftwood LNG et Rio Grande LNG<sup>10</sup>.

⇒ Dans le cadre de la trajectoire qu'elle s'engage à tracer en 2020, elle doit prendre des mesures d'exclusion fermes concernant les pétrole et gaz de schiste, couvrant tous ses services et pas seulement son portefeuille de crédit, ainsi que l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du secteur.

---

<sup>10</sup> S&P Global, [NextDecade's Rio Grande LNG is latest US export project to delay FID until 2021](#).